

ALI AOUN, MINISTRE DE L'INDUSTRIE ET DE LA PRODUCTION PHARMACEUTIQUE:
**« L'ÉTAT A RÉCUPÉRÉ 15 USINES SPOLIÉES
PAR DES PSEUDO-INVESTISSEURS »**

Page 3

SECRETARIAT GÉNÉRAL
DE L'UMA

L'ALGÉRIE TOURNE
LA PAGE

Page 3

ISSN : 1112-7449
MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 5062 | Mardi 23 juillet 2024 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

PROGRAMMES PUBLICS
DE LOGEMENT

LES MODALITÉS
DE FINANCEMENT
FIXÉES

Page 2

ACTIVATION DE LA NARC

L'UA APPROUVE LES RECOMMANDATIONS DU PRÉSIDENT TEBBOUNE

Page 16



JO-2024

■ **EN VISITE EN ALGÉRIE**
**LE PRÉSIDENT
DE LA RÉPUBLIQUE REÇOIT
LE PRÉSIDENT DE LA DOUMA
DE LA FÉDÉRATION
DE RUSSIE**

Page 3

■ **BRAHIM MERAD :**
**« PLUS DE 100 000 POLICIERS
ONT BÉNÉFICIÉ D'UNE
PROMOTION »**

Page 5

■ **VAGUES DE CHALEURS**
**LES SPÉCIALISTES PLAIDENT
POUR UN « PLAN CANICULE
EN ALGÉRIE »**

Page 4



**PLUSIEURS ATHLÈTES ALGÉRIENS
REJOIGNENT LE VILLAGE OLYMPIQUE**

Page 16

LIGNE FERROVIAIRE OUEST
RELIANT BÉCHAR-TINDOUF-
GARA DJEBILET

Le projet avance à un rythme accéléré

Le directeur général de l'Agence nationale d'études et de suivi de la réalisation des investissements ferroviaires (ANESRIF), Azzedine Fridi, a confirmé que les travaux du projet de ligne ferroviaire ouest, reliant Béchar, Tindouf et Gara Djebilet, avancent à un rythme accéléré et être livré dans les délais impartis, selon les recommandations du Président de la République, Abdelmadjid Tebboune.

Ce responsable a expliqué dans une déclaration à la télévision algérienne que cet important projet stratégique contribuera au développement de l'économie nationale, affirmant : « Nous sommes déterminés à réaliser le projet dans les délais impartis, et tout le monde est mobilisé pour relever ce défi malgré les fortes pressions des températures qui dépassent le seuil des 50 degrés. L'intervenant a ajouté que ce projet vise à transporter 50 millions de tonnes de pétrole brut de Gara Djebilet vers Bechar et d'autres régions pour le raffiner et en extraire d'autres matériaux, qui seront transportés vers le nord du pays pour être ensuite dirigés vers l'exportation », indiquant dans le communiqué. C'est dans ce même contexte que cette ligne brise l'isolement des zones qu'elle traverse notamment Tindouf, Béchar et Beni Abbas.

Dans le même contexte, le directeur général a souligné que le projet crée des emplois pour les habitants traversés par la ligne, puisque 5.000 emplois directs et indirects sont actuellement occupés, expliquant que la ligne ferroviaire, qui s'étend sur une distance de 950 km, a été lancé à toutes ses étapes.

Il convient de noter que la mine de Gara Djebilet est considérée comme l'une des plus grandes mines de minerai de fer au monde et qu'elle générera des revenus pour le trésor public dépassant les 3 milliards de dollars.

BÉJAÏA

Un incendie détruit des zones agricoles d'Ouzellaguene

Diverses équipes d'intervention de la Protection civile et des agents de la municipalité d'Ouzellaguene, ainsi que des citoyens, ont travaillé pour éteindre un incendie, qui s'est déclaré dans des broussailles et s'est propagé avec la vitesse des vents aux villages voisins. Selon la Protection civile, le risque d'incendie a été écarté des maisons, mais les flammes ont causé des dommages aux zones agricoles, notamment les oliveraies. Des témoins oculaires ont rapporté que les vents ont dirigé le feu vers la commune de Bouzguene dans la wilaya de Tizi Ouzou. Les zones affectées sont Thikrine, Bou Issi, Izemourene, Sidi Younès, Fernane et Thala Hammad. La Protection civile a également confirmé que l'incendie a été complètement maîtrisé. Un convoi de personnel de la Protection civile avait été mobilisé, accompagné de citoyens volontaires, en cas d'urgence.

R. N.

BANQUE NATIONALE DE L'HABITAT

Les modalités de financement des programmes publics de logement fixées

Les modalités de mise à disposition de la Banque nationale de l'habitat (BNH) du financement relatif aux programmes de Logements publics locatifs (LPL), des voiries et réseaux divers (VRD) et des aides de l'Etat pour l'accès aux logements, ainsi que les modalités de sa rémunération, ont été fixées par un arrêté interministériel publié dans le Journal officiel (JO) N° 47.

PAR RAHIMA RAHMOUNI

Il s'agit de l'arrêté interministériel signé par le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville et le ministre des Finances, le 3 juin dernier.

Selon ce nouveau texte, les crédits budgétaires notifiés par le ministère des Finances sont mis à la disposition de BNH par le ministère de l'Habitat sur la base d'opérations inscrites au titre d'un exercice budgétaire, matérialisées par des « décisions d'inscription » identifiant le maître d'ouvrage délégué désigné et des données du projet, dans le cadre des programmes LPL et de VRD primaires et secondaires. « Ces opérations font l'objet de convention de financement entre la BNH et les maîtres d'ouvrages délégués désignés pour leur prise en charge », rajoute la



même source. La rémunération de la BNH, en contrepartie de la gestion financière des programmes LPL et des VRD primaires et secondaires, est fixée à 1 % du montant des paiements opérés qu'elle facture trimestriellement au ministère de l'Habitat. S'agissant des programmes d'aide pour l'accès au logement au titre des dépenses de transfert, les crédits budgétaires notifiés par le ministère des Finances sont mis à la disposition de la BNH par le ministère de l'Habitat sur la base de la répartition physique et financière du montant retenu par nature d'aides. Le transfert des crédits à la BNH s'effectue en quatre tranches de 25 % chacune, après accord des services du ministère des Finances sur un rapport justifiant l'état d'exécution de la dotation des crédits allouée de chaque trimestre. La rémunération due au titre de la gestion financière des aides destinées aux programmes de logements, est fixée à 1 % appliqué sur les décaissements opérés, que la BNH facture trimestriellement au

ministère de l'Habitat.

La BNH est rémunérée sur facture de chaque prestation fournie, après « service fait » visé par les services du ministère de l'Habitat.

Ainsi, les dispositions de l'arrêté interministériel du 14 janvier 2016 définissant les modalités de mise à disposition de la Caisse nationale du logement (CNL) du financement relatif aux programmes de logements publics et des voiries et réseaux divers primaires et secondaires, sont abrogées.

R. R.

L'ÉCHANGE DE CONTENUS
MÉDIATIQUES ET D'EXPERTISE

Un accord de coopération signé entre l'APS et l'agence azerbaïdjanaise AZERTAC

L'Agence Algérie Presse Service (APS) a signé, hier à Shusha (Azerbaïdjan), un accord de coopération avec l'Agence gouvernementale d'information azerbaïdjanaise (AZERTAC), portant sur le renforcement de leur coopération bilatérale en matière d'information, l'échange de contenus médiatiques et d'expertise.

L'accord a été signé par le Directeur général de l'APS, M. Samir Gaid, et le président du Conseil d'administration d'AZERTAC, M. Vugar Aliyev, lors d'une cérémonie organisée en marge du 2^{ème} Forum mondial "Shusha media global" qui se déroule à Shusha à l'est de l'Azerbaïdjan du 20 au 22 juillet.

En vertu de cet accord, les deux agences procéderont à un échange de contenus d'information intéressant les deux pays et s'offrent mutuellement l'accès à leurs contenus informatifs respectifs, s'accordant également le droit d'utiliser les contenus multimédias (photographie, vidéos, infographie).

Le Forum de Shusha auquel prend part le Directeur général de l'APS, aux côtés d'autres directeurs d'agences d'information et responsables de l'information et de la communication des instances officielles d'une cinquantaine de pays, porte notamment sur la lutte contre les fake news et la désinformation dans les open sources.

R. N.

SIGNÉE PAR SON P.-dg

Sonatrach adopte sa nouvelle stratégie pour le climat

PAR RAHIM NIDHAL

Le groupe pétro-gazier Sonatrach a annoncé hier, l'adoption de la nouvelle stratégie pour le climat.

Le « président directeur général du Groupe Sonatrach, Rachid Hachichi, a procédé à la signature de la Nouvelle Stratégie Climat de Sonatrach, dans le cadre d'une cérémonie organisée à cet effet au Siège de la Direction Générale, en présence du ministre de l'Énergie et des Mines, Monsieur Mohamed Arkab », lit-on en effet dans le même document.

La cérémonie de signature a également vu la participation de la ministre de l'Environnement et des énergies renouvelables, Mme Fazia Dahlab, des P.-dgs de l'Agence de régulation des hydrocarbures et de l'Agence nationale de valorisation des ressources en hydrocarbures, des directeurs généraux et représentants des différents organismes intéressés par la question ainsi que des cadres dirigeants du Groupe. La nouvelle stratégie climat de Sonatrach, « s'inscrit dans le cadre des objectifs de développement durable et de la Convention-cadre des Nations Unies

sur les changements climatiques sur lesquels l'Algérie s'est engagée », précise-t-on de même source. Dans ce sillage, la nouvelle stratégie climat de sonatrach s'articule autour de plusieurs axes tels que, la réduction des émissions des gaz à effet de serre, l'augmentation du niveau d'intégration des énergies renouvelables, ainsi que le développement des solutions de séquestration naturelle et technologique du carbone, avec l'ambition de parvenir à un équilibre entre nos émissions de GES et les absorptions par les puits de carbone au cours de la deuxième moitié du siècle.

« En sa qualité de locomotive de l'économie nationale et d'acteur majeur dans le secteur de l'énergie, Sonatrach confirme par l'adoption de sa nouvelle stratégie climat, sa responsabilité assumée pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et son engagement à contribuer à l'atténuation de l'impact du changement climatique, mettant ainsi en œuvre son engagement en faveur de la protection de l'environnement », précise encore le document.

R. N.

ALI AOUN, MINISTRE DE L'INDUSTRIE ET DE LA PRODUCTION PHARMACEUTIQUE:
**« L'État a récupéré 15 usines spoliées
par des pseudo-investisseurs »**

Le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun, a révélé hier à Mostaganem, qu'une quinzaine d'usines ont été récupérées dans le cadre du programme de récupération des fonds spoliés et du processus de redémarrage de leurs activités.

PAR LAKHDARI BRAHIM

M. Aoun, qui était accompagné du ministre du transport, Mohamed Habib Zahana, lors de la remise d'une unité industrielle à un groupe d'entreprises la remise d'une unité industrielle à l'entreprise nationale des travaux publics dans la zone d'activité, a indiqué que « ces mesures s'inscrivent dans le cadre du programme du Président de la République Abdelmadjid Tebboune, qui a promis de récupérer tout l'argent spolié par les pseudo-investisseurs. »
« Une quinzaine d'usines ont été récupérées par l'Etat et nous les dirigeons vers les organisations qui les utiliseront », a-t-il déclaré, ajoutant qu'« il s'agit des milliards pillés, que les citoyens attendaient peut-être pour les récupérer en espèces. » Après avoir inspecté l'unité industrielle, M. Aoun a donné un certain nombre de directives concernant la trans-



formation vers un nouveau style de gestion et l'ouverture à l'environnement économique, comme il a ordonné le lancement d'un nouveau processus de recrutement et la livraison d'un nouvel outil de travail. Il a également ordonné le lancement d'un nouveau processus de recrutement et la livraison des premières commandes avant la fin du mois d'août.
Le ministre a déclaré que cette usine « fournira immédiatement des matériaux et des tuyaux aux organisations qui ont un programme en cours pour approvisionner certaines zones en eau potable de certaines zones, en particulier les dérivations. Ce sera un soutien pour Cosider et d'autres organisations liées au secteur de

l'irrigation ». La remise de cette unité industrielle, abandonnée et fermée depuis plus d'un an, est l'occasion de faire le point sur son état d'avancement.
Afin de reprendre l'activité industrielle dans les meilleurs délais, la société a signé deux conventions avec la Société nationale de distribution des matériaux de construction et l'Office national d'irrigation et de drainage des eaux pour la fourniture de matériaux et l'approvisionnement en produits. Cette unité industrielle, spécialisée dans la production de tuyaux de grandes dimensions, a été construite avec des technologies avancées et modernes sur une superficie de 12 hectares et pourra, à l'avenir, avec l'aide

de l'Office national de l'irrigation et de l'évacuation des eaux, être agrandie. Avec le pic d'activité industrielle et l'achèvement du processus d'exploitation, elle peut créer 360 emplois, selon les explications fournies. L'entreprise nationale de travaux publics (NCPW) a commencé la semaine dernière à remplir les espaces et à inviter les anciens travailleurs à reprendre l'activité, et 100 travailleurs ont été rappelés dans un premier temps.
Le ministre de l'Industrie inspectera le développement de l'aéroport de Mostaganem et de la base aérienne pour les évacuations médicales et la lutte contre les incendies à l'aéroport de Sayada.

L. B.

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DE L'UMA
L'Algérie tourne la page

PAR KAMEL HAMED

Tout est désormais rentré dans l'ordre dans la relation entre l'Algérie et le secrétariat général de l'Union du Maghreb Arabe (UMA).
En atteste la rencontre du ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf, avec le Secrétaire général de l'Union du Maghreb arabe (UMA), Tarek Ben Salem. Ce dernier choisi par son pays la Tunisie au mois de mai dernier a les faveurs de l'Algérie et ce, contrairement à son prédécesseur, son compatriote, Tayeb El Bekouche, qui a irrité l'Algérie par ses déclarations. Il a en effet imputé à l'Algérie la responsabilité du blocage de l'

'UMA et s'est ainsi clairement aligné sur les thèses défendues par le Maroc.
Lors de cette rencontre avec le nouveau SG de l'organisation maghrébine Ahmed Attaf a, tout en félicitant le diplomate tunisien pour sa nomination, a salué aussi « le choix judicieux de la Tunisie, pays frère, qui a proposé à ce poste un diplomate chevronné connu pour son attachement et son engagement en faveur des questions d'intérêt pour la région maghrébine », a indiqué un communiqué du ministère des Affaires étrangères. Attaf a indiqué que « l'Algérie lui apportera son soutien dans l'accomplissement de ses missions au service des aspirations et des intérêts des peuples maghrébins. »
Ces propos dithyrambiques expriment en filigrane l'entière satisfaction de l'Algérie pour cette nomination, mais aussi pour la fin de mission de Tayeb El Bekouche. Ce dernier qui ne portait pas l'Algérie dans son cœur aimait faire dans la provocation en s'alignant de manière éhontée sur les thèses du Maroc qui accusait l'Algérie d'être à l'origine du blocage de l'organisation maghrébine. Pour rappel El Bekouche a affirmé, au mois de mai de l'année dernière l'impossibilité « de bâtir l'UMA avec des frontières fermées et des relations diplomatiques rompues ».

L'allusion à l'Algérie est on ne peut plus directe étant donné que c'est Alger qui a décidé de fermer les frontières et de rompre les relations diplomatiques avec le Maroc. Face à ce qui semble être une campagne bien orchestrée par le Makhzen et ses relais insinuant que l'Algérie est à l'origine de l'échec de l'UMA il était évi-

dent qu'Alger n'allait passer sous silence cette attaque.

Le ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger a, par le biais de son porte parole remis les pendules à l'heure en soutenant, notamment, que l'Algérie est le seul pays membre de l'UMA à n'avoir jamais demandé le gel des activités des institutions maghrébines. Le porte parole du ministère des Affaires étrangères a aussi qualifié El Bekouche d'ex SG de l'UMA puisque son mandat a expiré au mois de juillet 2022. Mais ce que ne dit pas El Bekouche c'est que ce sont les multiples provocations marocaines qui sont venues à bout de la patience de l'Algérie qui a finalement décidé en toute souveraineté de rompre ses relations diplomatiques avec le Maroc.
« Les bévues médiatiques du Secrétaire général sortant de l'Union du Maghreb arabe n'en finissent pas. Par ses impairs, le SG dont le mandat est arrivé à terme, tente vainement de tromper l'opinion publique maghrébine et de travestir les faits en imputant la responsabilité du blocage de l'édification maghrébine à l'Algérie, seul membre de l'Union à avoir ratifié tous les accords conclus dans le cadre de l'Union du Maghreb arabe depuis sa création, avec son soutien inconditionnel aux activités de toutes les institutions maghrébines et à ses projets économiques, sociaux et culturels, et à n'avoir jamais demandé le gel des activités des institutions maghrébines », a déclaré, à l'époque, le Porte-parole du Ministère des AE.

K. H.

COOPÉRATION

**Le Président ghanéen
«prêt» pour une visite
en Algérie**

Le Président du Ghana, Nana Addo Dankwa Akufo-Addo, a affiché sa « pleine disposition à effectuer une visite en Algérie octobre prochain ». C'est ce qui ressort du communiqué des services du Premier ministre relatant la rencontre, dimanche à Accra, du Premier ministre Nadir Larbaoui avec le président de la République du Ghana, Nana Addo Dankwa Akufo-Addo, en marge de la 6^e réunion entre l'Union africaine, les Communautés économiques régionales (CER) et les mécanismes régionaux. A l'occasion, « le Président Nana Addo Dankwa Akufo-Addo a chargé Nadir Larbaoui de transmettre ses salutations fraternelles au président de la République, Abdelmadjid Tebboune, tout en soulignant sa volonté d'œuvrer au renforcement des relations de coopération entre les deux pays ainsi que sa pleine disposition à effectuer une visite en Algérie octobre prochain », est-il mentionné dans le document. Par ailleurs, le Premier ministre s'est entretenu avec le président mauritanien et président en exercice de l'Union africaine, Mohamed Ould Cheikh El-Ghazouani, auquel il a transmis les salutations du Président Tebboune et fait part de sa volonté de poursuivre l'action commune en faveur de la coopération bilatérale. De son côté, le Président mauritanien a qualifié le Président Tebboune « d'homme exceptionnel », selon la même source.

R. N.

EN VISITE EN ALGÉRIE

**Le président de la République
reçoit le président de la Douma
de la Fédération de Russie**

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a reçu hier le président de la Douma de la Fédération de Russie, Volodine Viatcheslav Viktorovitch. Selon un communiqué des services de la présidence de la République, l'audience s'est déroulée en présence du président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Brahim Boughali, du directeur de cabinet du président de la République, Boualem Boualem, et du Secrétaire général du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Lounas Magramane.

R. N.

VAGUES DE CHALEURS

Les spécialistes plaident pour un « Plan canicule en Algérie »

Le professeur en infectiologie, Lyès Akhamokh, a lancé, hier un appel pour établir « Plan canicule » suite aux dernières vagues de chaleurs qui sévissent dans le pays.

PAR ROSA CHAOUI

« Parmi dix villes les plus chaudes au monde, neuf sont algériennes », a-t-il fait savoir lors de son passage à l'émission « L'invité de la rédaction », de la chaîne 3, de la Radio Algérienne.

Dans l'immédiat, « ce bouleversement climatique génère, selon l'intervenant, la multiplication des vagues de chaleur et des périodes de canicule qui s'étendent dans le temps avec effet mortel sur les personnes vulnérables (les vieux, les enfants et les malades chroniques),



comme en France où il y a eu 15 000 morts ces dernières années ». « On ne parle plus de changement climatique mais de bouleversement climatique », explique-t-il, soulignant qu'il ne s'agit plus seulement de vagues de chaleur mais aussi « du phénomène des inondations avec leurs graves répercussions sur le volet sanitaire. »

Émergence de maladies mortelles

Faisant le lien entre le changement climatique et la phénologie, l'infectiologue Akhamokh dit craindre « le changement de comportement du cycle vital de espèces végétales et animales avec augmentation du nombre d'émergence d'organismes nuisant qui sont des vecteurs de maladies transmissibles, comme le moustique tigre, originaire des forêts tropicales d'Asie du Sud-est, qui s'est bien installé

sur le pourtour méditerranéen dont les cotes algériennes et s'y est graduellement adapté ».

Étant actuellement présent dans 100 pays sur les cinq continents, le moustique tigre est, rappelle le professeur, « un insecte nocif vecteur des maladies mortelles telles que la Dengue, Zika et la fièvre jaune. Son variant, le Culex, s'est même adapté dans des pays froids comme le Lichtenstein et l'Islande où 31 cas ont été détectés chez des autochtones en 2023 ».

« Nous avons enregistré des cas en Algérie », poursuit-il, au même titre que « l'anophèle qui est le vecteur du paludisme qui menace aussi des pays comme la Turquie, le Tadjikistan, l'Ouzbékistan et même le Kenya qui est un pays à 2000 mètres d'altitude ».

Pour le professeur Akhamokh, la prévention est de rigueur. « Les bulletins météo spéciaux (BMS) sont à suivre impérative-

ment avec plus d'attention afin d'établir des plans canicule en Algérie », alerte-t-il, avisant que « les vagues de migration subsaharienne ne sont pas occasionnées par insécurité ou des crises politiques. »

Mieux vaut prévenir que guérir

« Au-delà de la migration due à des phénomènes politique et sécuritaire, il y a la migration climatique due à la sécheresse, la raréfaction de l'eau potable, la sécurité alimentaire. Des phénomènes naturels étroitement liés au climat », souligne l'expert, ajoutant qu'il y a aussi ce qu'on appelle « les réfugiés climatiques ».

« L'OMS, note-t-il, compte plus de 500 millions de réfugiés climatiques à travers le monde. Et l'Algérie qui est un pays d'accueil subit ce phénomène avec ses graves répercussions comme la réémergence du Paludisme, éradiqué en Algérie, qui revient au galop, avec ces flux migratoires », déplore l'orateur. Et de suggérer « la nécessité de multiplier les campagnes de vaccination. »

Il y a un réel risque sur l'Algérie, avertit M. Akhamokh, appelant à installer urgemment une observation continue et actionner un stricte suivi entomologique pour receler l'émergence des maladies qui s'installent suite à la migration des insectes vecteurs qui se propagent via des vagues de migrants fuyant l'inconfort au Sahel et chercher le confort en Algérie.

« Il faut multiplier les cellules de crise et travailler en continu au niveau des wilayas », suggère l'invité de la rédaction, pour faire face au péril migratoire que subit l'Algérie.

R. C.

LUTTE CONTRE LE CRIME ORGANISÉ

La Gendarmerie nationale se dote d'un service central opérationnel

Le président de la République a signé le décret présidentiel n° 24-231 du 8 juillet 2024 portant création d'un service central opérationnel de lutte contre le crime organisé relevant de la Gendarmerie nationale.

Selon le décret paru au Journal officiel N°48 du 14 juillet 2024, le service central opérationnel est placé sous l'autorité directe du Commandant de la Gendarmerie Nationale, et sa compétence s'étend à tout le territoire national. Le même document précise que le siège de ce nouvel organisme de lutte « est fixé à Alger » mais « peut être transféré en tout autre lieu du territoire national, par arrêté du ministre de la Défense nationale ».

La même publication stipule que le centre sera dirigé par « un officier général ou un officier supérieur, nommé conformément à la réglementation en vigueur au sein du ministère de la Défense nationale » soulignant qu'« il est mis fin à ses fonctions dans les mêmes formes ». Les activités de ce Centre opérationnelles sont « exécutées dans la limite des prérogatives de la Gendarmerie nationale fixées par la réglementation en vigueur, et ce, en conformité avec les dispositions du code de procédure pénale », est-il mentionné dans le décret. Concernant les missions et l'organisation du service central opérationnel ainsi que les attributions de ses composantes, elles sont fixées par arrêté du ministre de la Défense nationale.

Pour ses besoins, le Centre est habilité « à créer des démembrements au niveau régional par arrêté du ministre de la Défense nationale ».

R. N.

L'ÉTÉ, SAISON DE TOUS LES DANGERS

L'Intérieur appelle à plus de vigilance !

PAR IDIR AMMOUR

Les grandes chaleurs de l'été ont des incidences qui peuvent constituer le facteur déclenchant de toutes les maladies liées à des carences hygiéniques, noyades, morsures et incendies. C'est un problème qui hante la population et combien aussi les autorités pendant cette saison. L'état critique de la situation se révèle à chaque occasion et les sonnettes d'alarme sont d'or et déjà lancées. A commencer par l'état de l'environnement qui est aléatoire et qui ne cesse de se dégrader dans de nombreuses localités. Le déversement des eaux usées en plein air, la propagation des décharges sauvages, les odeurs nauséabondes qui s'en dégagent, les déchets industriels et les liquides toxiques versés anarchiquement dans les oueds, l'irrigation des champs d'agriculture avec des eaux usées, la prolifération des déchets ménagers sont autant de facteurs qui menacent la santé publiques. Face à cette situation exposée à tous les dangers durant cette période estivale, vient se greffer la récurrente pénurie d'eau potable qui frappe une grande majorité des localités. Espérant que ça ne sera pas le cas cette année suite aux différentes nouvelles installations de dessalement. Sinon, ça va engendrer sûrement le

manque d'hygiène. En plus de ces causes nuisibles, s'ajoutent les dangers provenant des animaux notamment des chiens errants, des moustiques, serpents, scorpions et autres. Outre les fléaux précités et qui perdurent depuis déjà un bail, les feux de forêts se sont mêlés pour compliquer davantage la situation. Comme si tout cela ne suffisait pas. Plusieurs départs de feux ont été enregistrés à travers les quatre coins du pays. Des centaines d'hectares sont, par conséquent, partis en fumée. Le climat est très étouffant et la chaleur atteint son paroxysme. Ces fortes chaleurs poussent sûrement les nombreux à goûter aux joies de l'eau : baignades en mer, en lac ou en rivière, piscine... qui malheureusement se transforment en cauchemar, si précautionneux est absente. On a tendance à croire que la plupart des accidents de voitures se produisent par fortes pluies ou des conditions hivernales. Pourtant, il en est rien. En effet, depuis quelques jours, plusieurs régions du pays sont affectées par une vague de chaleur dont certaines sont placées en vigilance «orange» avec des températures atteignant les 46 degrés. Suite à cette imposition climatique, le ministère de l'Intérieur à être plus vigilant, appelant à l'occasion les citoyens à prendre certaines mesures de précaution

contre les insulations, les noyades et les feux de forêt. En premier lieu, le département de Merad a appelé les citoyens à se protéger du soleil pour éviter des insulations. «Il ne faut pas s'exposer au soleil. En particulier les personnes âgées, les personnes atteintes de maladies chroniques ainsi que les enfants.» Outre les accidents de la route, les deux autres fléaux à craindre sont les feux de forêts et les noyades. Afin d'assurer aux citoyens un été sans feux, le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire a appelé les usagers de la route à ne pas jeter les bouteilles et des mégots de cigarettes dans les forêts et les espaces verts. Il invite également les citoyens à «éviter d'allumer des barbecues dans les forêts» et à «déposer les déchets dans les espaces réservés à cet effet». Enfin, le ministère de l'Intérieur a également indiqué que durant cette période, les estivants sont nombreux à chercher à se rafraîchir et prennent d'assaut les plages, interdites et autorisées à la baignade. Le risque de noyade est donc élevé. A ce propos, le ministère a appelé les citoyens à plus de vigilance, indiquant qu'«il est strictement interdit de se baigner dans les barrages et les plages interdites à la baignade.»

I. A.

BRAHIM MERAD :

« Plus de 100 000 policiers ont bénéficié d'une promotion »

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Brahim Merad, a affirmé hier que la Police algérienne a su s'adapter aux importantes évolutions et la dynamique de développement que connaît l'Algérie à tous les niveaux.

PAR CHAHINE ASTOUATI

S'exprimant à l'occasion de la célébration du 62^e anniversaire de la création de la Police algérienne, Brahim Merad a révélé que durant la période 2020-2024, quelques 185 projets, dont 151 structures professionnelles et 34 structures socioprofessionnelles, ont été inscrits pour un coût financier de plus de 23 milliards de dinars algériens.

Ce qui a permis d'atteindre un taux de couverture sécuritaire nationale de 80%, grâce, notamment, aux importants efforts déployés durant les quatre dernières années, précise le ministre qui révèle que l'effectif de la DGSN avoisine les 223 000 éléments, dédiés à la préservation de la sécurité des citoyens et de leurs biens.

« Ces efforts ont, également, permis la création de six nouvelles spécialités sécuritaires en adéquation avec les exigences du terrain et l'évolution des formes de criminalité », ajoute Brahim Merad.

En outre, 45% du global des structures enregistrées ces deux dernières a été affecté aux dix nouvelles wilayas, créées sur décision du président de la République. Ces dernières ont été appuyées par des ressources humaines qualifiées, en témoigne l'affectation d'environ 8.000 éléments, tous originaires de ces wilayas, afin d'assurer une couverture sécuritaire optimale, relève le ministre.

« Compte tenu de l'expansion urbaine que connaît notre pays, et de la dynamique tangible du programme de création de villes nouvelles et de pôles urbains, un



plan a été élaboré pour renforcer la sécurité dans ces ensembles résidentiels et faire face aux différents types de criminalité qui menacent la quiétude de leurs habitants. Un plan ayant permis la création de 84 nouvelles structures de sûreté depuis 2020, ainsi que l'intensification des patrouilles mobiles sur le terrain et l'utilisation des moyens modernes, sans oublier le travail de sensibilisation ciblé initié par l'institution policière et ses services de proximité, confirmant ainsi son statut de police sociale par excellence » souligne Brahim Merad. Dans le même ordre d'idées, la police algérienne s'est engagée dans un ambitieux programme de modernisation de ses services, en accordant une attention particulière à la numérisation. C'est ainsi que plus de 1000 services de police ont été raccordés à la fibre optique, outre le lancement du projet des smart City (villes intelligentes) au niveau de 1268 unités de sûreté, le développement de plusieurs systèmes d'information et d'applications modernes ainsi que l'intensification des activités de coopération et d'échange d'expériences aux niveaux régional, continental et international. Abordant la lutte contre le narcotrafic et les psychotropes, le ministre a indiqué que ces plans sont concoctés par les « différentes menaces émergentes à travers le cyberspace, devenu un refuge pour ceux qui cherchent à répandre leur

venin contre le pays, à pratiquer la fraude et l'escroquerie, à tromper les citoyens, ainsi qu'à exploiter les différents réseaux sociaux pour répandre la sédition et menacer nos valeurs nationales. »

Ces résultats ne pouvaient être réalisés sans le soutien, ces dernières années, des pouvoirs publics à la sûreté nationale et la profonde reconnaissance que lui accorde le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, relève Brahim Merad. « Cet intérêt se reflète également dans la priorité accordée à la promotion des ressources humaines, puisque le nombre de promotions du personnel de police a dépassé les 100 000 bénéficiaires depuis 2020 », reconnaît Brahim Merad, qui souligne que « la priorité est à la formation continue de la ressource humaine. »

Mettant l'accent sur la nécessité de continuer à œuvrer pour la protection de la patrie et du citoyen, Brahim Merad a exhorté les services de police, à l'approche de l'élection présidentielle, à se mobiliser pour assurer une couverture sécuritaire optimale de cette importante échéance, chacun à son niveau de compétence, afin de garantir la paix et la sécurité aux candidats et à leurs représentants durant toutes les étapes de l'opération, ainsi que pour permettre aux citoyens d'exercer leur droit constitutionnel dans un climat de sécurité et de quiétude.

C. A.

LE DGSN ALI BADAOUI :

« La Police est prête à relever de nouveaux défis »

Le directeur général de la Sûreté nationale, Ali Badaoui, a souligné que la police algérienne est prête et disposée à faire face aux nouveaux défis à la lumière des profondes transformations que connaît le monde.

Dans son discours à l'occasion du 62^e anniversaire de la création de la police algérienne, Ali Badaoui a indiqué que « les défis auxquels le monde est confronté exigent de la vigilance, des efforts redoublés et une disponibilité totale, en étroite coordination avec tous les partenaires, afin de renforcer la sécurité du pays et de ses biens. »

« Pour une meilleure opérationnalité, la direction générale de la Sûreté nationale a revu le système de formation et d'en-

traînement de la police en actualisant et en modernisant les programmes et les cursus, afin de permettre aux policiers de s'acquitter de leurs tâches de manière efficace et efficiente », a-t-il indiqué.

Le locuteur a ajouté que la direction de la Sûreté nationale continue de développer et de moderniser les forces afin de franchir une étape qualitative dans la performance et d'atteindre les plus hauts niveaux de professionnalisme.

Dans son discours, il a indiqué que « la direction générale de la Sûreté nationale s'efforce de moderniser et de numériser l'appareil policier et d'améliorer le service public en s'appuyant sur les nouvelles technologies. »

R. N.

DGSN

Fin de fonctions pour plusieurs chefs de sûreté de wilaya

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a procédé à un mouvement dans les rangs de la police nationale, en mettant fin aux fonctions des chefs de sûreté de 12 wilayas, selon un décret paru au Journal officiel N°47 du 10 juillet 2024.

« Par décret présidentiel du 21 Dhou El Hidja 1445 correspondant au 27 juin 2024, il est mis fin aux fonctions de chefs de sûreté aux wilayas suivantes, Tamanrasset, Tlemcen, Skikda, Constantine, Ouargla, Illizi, Bordj Bou Arreridj, Boumerdes, Ghardaïa, Relizane, Ouled Djellal, et Beni Abbas », est-il mentionné.

Il s'agit, selon le même décret de :

- § Farid Kechout, à la wilaya de Tamanrasset
- § Abdelkader Rebiai, à la wilaya de Tlemcen
- § Tidjani Zarroug, à la wilaya de Skikda
- § Kamel Laouar, à la wilaya de Constantine
- § Rachid Rafa Debah, à la wilaya d'Ouargla
- § Amar Foudil, à la wilaya d'Illizi
- § Reda Moumeni, à la wilaya de Bordj Bou Arreridj
- § Hakim Zerguelain, à la wilaya de Boumerdes
- § Ali Hachelaf, à la wilaya de Ghardaïa
- § Djilali Tahouri, à la wilaya de Relizane
- § Ahmed Boucherit, à la wilaya d'Ouled Djellal
- § Rachid Chala, à la wilaya de Béni Abbès,

Ces chefs de Sûreté de wilaya, relevés, sont appelés à exercer d'autres fonctions

Le président de la République a également signé un autre décret présidentiel, portant nomination de chefs de sûreté.

Il s'agit de :

- § Abdelghani Betiou, à la wilaya d'Oum El Bouaghi
- § Salim Braï, à la wilaya de Bouira
- § Reda Moumeni, à la wilaya de Tamanrasset
- § Abdelkader Rebiai, à la wilaya de Tébessa
- § Hakim Zerguelain, à la wilaya de Tlemcen
- § Nacer-Eddine Benahmadou, à la wilaya de Jijel
- § Rachid Chala, à la wilaya de Skikda
- § Ali Hachelaf, à la wilaya de Constantine
- § Hassane Sidhoum, à la wilaya de Mascara
- § Djilali Tahouri, à la wilaya d'Ouargla
- § Abdelhamid Beldjatit, à la wilaya d'Illizi
- § Rachid Rafa Debah, à la wilaya de Bordj Bou Arreridj
- § Djillali Douici, à la wilaya de Boumerdes
- § Amar Foudil, à la wilaya de Ghardaïa
- § Ahmed Boucherit, à la wilaya de Relizane
- § Farid Kechout, à la wilaya d'Ouled Djellal
- § Amour Ameur, à la wilaya de Béni Abbès
- § Abdelkader Ait Atmane, à la wilaya d'El Meghaier.

R. N.

EN RAISON DES ATTENTES D'UNE RÉDUCTION DES TAUX D'INTÉRÊT

Le Brent augmente

Les prix du pétrole ont augmenté dans les premiers échanges hier les investisseurs continuant à attendre les signes d'un cycle de réduction des taux d'intérêt qui devrait commencer en septembre.

Le prix du Brent a augmenté de 48 cents, soit 0,57 pour cent, pour atteindre 83,10 dollars le baril.

Le prix du pétrole brut West Texas Intermediate a augmenté de 42 cents, soit 0,52 pour cent, pour atteindre 80,55 dollars le baril.

La Réserve fédérale (la banque centrale américaine) tiendra la prochaine réunion Open Market Committee sur les taux d'intérêt les 30 et 31 juillet, au cours de laquelle les investisseurs s'attendent à ce que la banque maintienne ses taux à leur niveau actuel.

Les investisseurs s'attendent à ce que la banque maintienne ses taux, tout en cherchant des de la banque, tout en recherchant des indications d'une réduction des taux cette année.

R. N.

Mohamed Amoura : « La saison prochaine, j'en marquerai vingt pour Wolfsburg »

L'international algérien Mohamed Amoura, a récemment marqué son premier but avec Wolfsburg lors d'un match contre Anderlecht à Bruxelles.



**Ismaël
Bennacer fidèle
au poste**



E-PRIX DE LONDRES 1

Wehrlein vainqueur et nouveau leader du championnat



MOHAMED AMOURA :

« La saison prochaine, j'en marquerai vingt pour Wolfsburg »

L'international algérien Mohamed Amoura, a récemment marqué son premier but avec Wolfsburg lors d'un match contre Anderlecht à Bruxelles.

Après avoir quitté l'Union Saint-Gilloise pour rejoindre Wolfsburg cet été, ce but marque un début prometteur pour le joueur de 24 ans dans sa nouvelle équipe. Dans une interview avec « Het Laatste Nieuws » après le match, Amoura a discuté de son transfert et des ajustements nécessaires à sa nouvelle vie en Bundesliga. Pour l'ancien joueur de l'Entente de Sétif, son unique objectif est de réussir dans sa nouvelle



équipe, son adaptation semble se faire naturellement comme en témoigne sa titularisation pour sa première sortie et le but inscrit. « Je dois dire que c'était plus amusant de vivre à Bruxelles. Mais ça ne m'importe pas, je suis là pour jouer au football. Et la Bundesliga est un championnat supérieur à la Jupiler Pro League ». Transfuge de Lugano, Mohamed Amoura avait inscrit dix-huit buts pour l'Union Saint-Gilloise, la saison dernière. Même si le championnat allemand est plus relevé, l'Algérien veut, au moins, faire aussi bien. « C'est toujours un super sentiment de marquer, même en match amical. La saison prochaine, j'en marquerai encore quinze et vingt pour Wolfsburg ». Les paris sont lancés !

SPORT

Le foot marocain navigue en eaux troubles



Après le président de la Fédération marocaine et vice-président de la CAF, Fouzi Lekjaâ, qui fait l'objet d'accusations sérieuses concernant une gestion financière douteuse au sein de la Confédération africaine de football (CAF). Une autre affaire a ébranlé le milieu sportif en particulier et l'opinion internationale en général. En effet, force est de constater que le football marocain traverse une période tumultueuse marquée par des scandales de corruption et d'autres problèmes d'ordre financier. La situation est exacerbée par les dirigeants de clubs de renom, tels que Saïd Naciri du Wydad Casablanca et Mohamed Boudrika du Raja Casablanca, qui sont également membres du Parlement marocain. Ces deux figures importantes du football marocain font face à des accusations graves, notamment de fraude et d'émission de chèques sans provision. L'affaire est d'autant plus troublante car elle intervient à un moment où le Maroc se prépare à accueillir la Coupe d'Afrique des Nations en 2025, un événement d'importance majeure pour le pays. Les récents événements, y compris l'extradition imminente de Mohamed Boudrika depuis l'Allemagne, montrent une image inquiétante de la gestion du football au Maroc. De plus, la présence de ces dirigeants controversés au sein du Parlement soulève des questions sur la gouvernance et l'intégrité du sport dans le pays. Le fait que certains joueurs clés aient résilié leurs contrats et envisagent de quitter le Maroc, en raison de problèmes contractuels et de la crise qui secoue leurs clubs respectifs, ajoute à l'instabilité générale. Le derby très attendu entre le Raja et le Wydad pourrait même se jouer dans un contexte inhabituel, peut-être dans un cadre judiciaire en raison des scandales en cours.

EN VUE DES PROCHAINES ÉCHÉANCES INTERNATIONALES

L'EN juniors peaufine sa préparation à Zéralda



La sélection algérienne juniors de cyclisme sur route peaufine sa préparation en vue des prochaines échéances internationales. Un stage bloqué, d'une durée de huit jours, se déroule actuellement à Zéralda, une station balnéaire située à une trentaine de kilomètres à l'ouest d'Alger.

Cette période d'entraînement, qui a débuté le 18 juillet et se poursuivra jusqu'au 25 du même mois, revêt une importance capitale dans le calendrier de préparation des jeunes cyclistes algériens. Ce regroupement s'inscrit dans le cadre d'une stratégie plus large visant à préparer la relève du cyclisme algérien pour les compétitions majeures à venir. Parmi les objectifs prioritaires figurent les championnats d'Afrique et les championnats arabes de la catégorie juniors, deux rendez-vous cruciaux

pour mesurer les progrès réalisés par les jeunes cyclistes algériens. La Fédération algérienne de cyclisme (FAC) accorde une attention particulière à ce stage, consciente de l'enjeu que représente la formation des jeunes talents. L'encadrement technique a été soigneusement sélectionné pour assurer un suivi optimal des athlètes. À la tête de l'équipe d'encadrement, on retrouve le coach Abdelbasset Hannachi, qui bénéficie du soutien précieux du mécanicien Foued Hamza et du soigneur Alae Charhabil.

Des conditions idéales à Zéralda
Le choix de Zéralda comme lieu de stage n'est pas anodin. Cette localité offre des conditions idéales pour la pratique du cyclisme, avec un relief varié permettant de travailler différents aspects de la performance. Les routes côtières et les dénivelés de l'arrière-pays constituent un terrain d'entraînement propice au développement des qualités physiques et tactiques des coureurs. Ce stage intervient dans un contexte où le cyclisme algérien cherche à conso-

lider sa position sur la scène internationale. Les récentes performances encourageantes lors des championnats arabes, où l'Algérie a brillé avec notamment 17 médailles dont 8 en or, témoignent du potentiel de la nouvelle génération. Les juniors, qui représentent l'avenir du cyclisme national, sont appelés à perpétuer cette dynamique positive. À l'issue de ce stage, les sélectionneurs auront une vision plus claire du potentiel de l'équipe et pourront affiner leurs choix en vue des prochaines compétitions.

Un nouveau cap se profile pour Aïssa Mandi

Après une saison difficile avec Villarreal, où il n'a pas réussi à s'imposer pleinement depuis son transfert du Betis Séville en 2021, l'international algérien Aïssa Mandi pourrait déménager dans les prochaines heures dans un autre championnat. En effet, le défenseur axial serait sur le point de quitter son équipe actuelle pour rejoindre la formation saoudienne d'Al Kholood. À 32 ans, le moment est arrivé pour Mandi de donner une autre trajectoire à sa carrière. L'international algérien qui est à trois capes pour boucler la 100e sélection, soit depuis sa première sélection en 2014, est décidé à changer d'air pour rejoindre le nouveau promu en Saudi Pro League. A la recherche d'un temps de jeu conséquent, le champion d'Afrique en 2019 avec l'Algérie, doit absolument quitter le Sous-marin jaune cet été, et ce, pour conserver son statut de cadre au sein de la sélection qui s'apprête à renouer avec la compétition officielle à l'occasion des éliminatoires de la CAN-2025. N'ayant pas bénéficié de la confiance de son coach, Marcelino, la saison précédente où ses apparitions se sont limitées à seulement 16 matches, et les perspectives pour la nouvelle saison ne semblaient pas meilleures, comme en témoigne sa brève apparition lors du premier match de préparation contre Leicester et l'arrivée du Français Willy Kambwala en provenance de Manchester United.

Ismaël Bennacer fidèle au poste

L'international algérien Ismaël Bennacer, a récemment affirmé sa volonté de rester au sein du club italien malgré les intérêts exprimés par plusieurs équipes saoudiennes, dont Al-Ittihad et Al-Qadisiyah. Bennacer a tenu à lever toute équivoque quant à sa situation actuelle en club en publiant des photos de lui lors du match de préparation opposant son équipe le Milan AC aux Autrichiens du Rapid de Vienne, indiquant ainsi son engagement envers son club. Il a ainsi commenté ces photos en disant : « Un mois pour bien se préparer », ce qui sous-entend clairement qu'il n'a pas l'intention de partir, d'autant plus qu'il est lié à l'AC Milan jusqu'à l'été 2027. Bennacer et son équipe sont actuellement en pleine préparation pour la nouvelle saison, avant de rallier les États-Unis où ils vont disputer plusieurs matches amicaux face à des adversaires huppés. Ils débiteront ainsi cette série de matches le 28 juillet contre Manchester City à New York. Bennacer qui ne s'est jamais prononcé sur son avenir, vient de prouver son attachement et son engagement envers le club lombard, malgré les offres potentiellement lucratives venues d'Arabie saoudite.



CRB : Amara convoque Rabehi

Non satisfait de l'opération du recrutement, le président du conseil d'administration, Charaf-Eddine Amara, a convoqué, dimanche, pour une réunion d'urgence, le DG du club, Mehdi Rabehi. Amara, ancien président de la FAF, a exprimé son mécontentement en invitant Rabehi de revoir sa copie. D'autant plus qu'Amara a pris l'engagement de mobiliser les moyens financiers nécessaires pour un renforcement qualitatif de l'effectif. Le recrutement de Chaâl, Hamroune, Frioui et Souyad est gelé pour le moment. Par contre, Amara a exprimé sa satisfaction à l'enrôlement du métronome camerounais Jack Mbé (ex-ES Sahel) et de l'ancien meneur de jeu de l'ES Mostaganem, Oussama Daibeche.

Les délais d'enregistrement prolongés par la CAF

La CAF vient d'annoncer la prolongation des délais d'enregistrement des listes des joueurs en prévision du premier tour préliminaire des compétitions africaines, la Ligue des champions et la Coupe de la Confédération. Devant être clôturés initialement samedi dernier, la CAF informe les clubs africains avoir prolongé jusqu'au 25 de ce mois les délais, à savoir jeudi prochain. C'est une

bonne nouvelle pour les clubs algériens engagés dans les épreuves continentales des clubs, MC Alger, CR Belouizdad (Ligue des champions), USM Alger et CS Constantine (Coupe de la CAF). Rappelons que nos représentants sont concernés par le 1er tour préliminaire à l'exception des Rouge et Noir de Soustara dont l'entrée en lice aura lieu à l'occasion du second tour préliminaire en septembre.



E-PRIX DE LONDRES 1

Wehrlein vainqueur et nouveau leader du championnat

L'Allemand de Porsche profite d'une excellente stratégie et termine devant Evans, le Néo-Zélandais étant désormais 2e au classement devant Cassidy, 7e en course.

Le résultat des qualifications du samedi pouvait être le signe d'un bouleversement du classement mondial à l'occasion de l'avant-dernier rendez-vous du championnat, et c'est ce qui s'est passé : le vainqueur, cependant, n'a pas été le poleman du premier des deux E-Prix de Londres, Mitch Evans, mais le troisième prétendant au titre, Pascal Wehrlein, qui, grâce à ce succès, prend la tête du classement devant le Néo-Zélandais de Jaguar et l'ancien leader du championnat, Nick Cassidy, 7e après une remontée depuis la 17e place sur la grille. Sébastien Buemi termine à la troisième place, chanceux de récupérer cette position en fin de course à la suite d'une panne technique de la Maserati de Maximilian Günther.

Compte rendu de la course

Parti de la pole position sur le circuit urbain de la capitale anglaise, Evans a solidement maintenu la tête devant Buemi et Wehrlein, immédiatement en lutte avec Nato pour la troisième place. Cependant, dès le premier tour, la Safety Car est entrée en scène suite à un contact entre Dennis (qui a ensuite été pénalisé de dix secondes, plus cinq autres pour un contact ultérieur) et Frijns, dans lequel Bird a également été impliqué. Aucun changement à la reprise, du moins dans les trois premières positions, avec Cassidy, en pleine phase de remontée, qui n'a pas activé l'attack mode correctement en raison d'une erreur



dans la zone d'activation. Une course donc difficile pour le Néo-Zélandais, qui risquera plus tard de terminer prématurément l'E-Prix à cause d'un contact avec Dennis et Vandoorne. Toujours concernant les prétendants au titre, les espoirs de Da Costa se sont terminés au 7e tour, le Portugais ayant fini contre les barrières après un accrochage avec Rowland. Le premier véritable duel en Top 3 s'est produit au neuvième tour, avec Buemi dépassant Evans pour prendre la tête de la course.

Une position de leader que le Français (Buemi) conservera jusqu'à l'activation de son premier attack mode au 16e tour, permettant à Evans de reprendre la tête. Cependant, dès le tour suivant, le Néo-Zélandais cède de nouveau la première place à son rival en activant son propre attack mode. Pendant ce temps, Pascal Wehrlein, toujours en 3e position, n'active pas l'extra power, du moins jusqu'à l'épisode décisif de la course

au 21e tour. Après être passé en deuxième position suite à une erreur de Buemi, l'Allemand dépasse Evans sur la ligne droite des stands et tente de creuser l'écart sur le pilote Jaguar pour défendre la première place après l'activation de l'attack mode. Une stratégie qui réussit parfaitement, au point que même après le deuxième et dernier attack mode (le sien et celui d'Evans), il parvient à conserver la première place en sortant devant tout le monde de la zone d'activation au 27e tour. Wehrlein creuse l'écart dans les tours suivants, tandis que le rythme du Néo-Zélandais s'effondre soudainement, permettant à Günther, lui aussi auteur d'une excellente stratégie, de passer en deuxième position. Au 32e tour, cependant, le groupe se resserre à la suite d'une deuxième Safety Car pour l'accident entre Fenestraz et Nato, et au moment même de la reprise, l'Allemand de Maserati est contraint à l'abandon pour une casse de la boîte de vitesses.

De cette manière, Evans revient en deuxième position, tout comme Buemi en troisième, tandis que Wehrlein remporte le premier des deux E-Prix de ce week-end à Londres.

Le classement actuel

Grâce à ce succès, Wehrlein passe donc en tête du classement général avec 180 points, avec un avantage de seulement 3 points sur Evans. Avec sa remontée conclue à la 7e place, Cassidy garde ses espoirs de titre vivants, bien qu'il descende de la première à la troisième position, avec un écart de 7 points par rapport à Wehrlein. En ce qui concerne les équipes, Jaguar maintient la première position devant Porsche, mais avec un écart maintenant réduit à 36 points, tandis que la marque de Stuttgart défend son avantage de 8 points au classement des constructeurs.

Horner : « Nous ne pouvons pas courir avec une seule jambe »

Le team principal semble avoir perdu patience envers Sergio Pérez qui ne parvient pas à sortir de la spirale négative dans laquelle il est plongé depuis quelques mois : le pilote mexicain a de nouveau été victime d'un accident lors de la Q1 en Hongrie, mettant fin à ses qualifications et endommageant gravement sa monoplace. Pérez a ainsi été éliminé en Q1 pour la quatrième fois en six courses : un résultat décidément négatif pour un pilote de Red Bull.

Même Horner est impatient

Jusqu'au vendredi, le team principal Christian Horner avait prononcé des paroles de soutien envers son pilote, racontant aux journalistes l'avoir accueilli chez lui, essayant de comprendre les raisons de son état de



forme objectivement loin de l'idéal (voir notre édition d'hier). Mais le

nouvel incident – associé à une première ligne entièrement occupée par

les McLaren – commence à faire craindre à Red Bull de ne pas pouvoir défendre adéquatement la première place parmi les constructeurs.

« Je pense avoir démontré que j'étais très patient avec Pérez », a commencé Horner après la séance qualificative du samedi, en poursuivant : « Mais ce qui s'est passé était vraiment la dernière chose dont lui et l'équipe avaient besoin. Maintenant, nous devons réparer la voiture et voir ce que nous pouvons obtenir en course ». La conclusion de Horner ne rassure certainement pas Pérez sur son avenir après la pause estivale : « Chaque discussion que nous aurons avec lui sera interne à l'équipe et non devant les médias. Mais évidemment, nous ne pouvons pas courir avec une seule jambe ».

BÉJAÏA

Une délégation du CNDH rencontre les représentants de la société civile

Une délégation du CNDH, conduite par son président, Abdelmadjid Zaâlani, a effectué, la semaine dernière, une visite à la wilaya de Béjaïa, où elle a eu des rencontres avec les représentants de la société civile.

La délégation du CNDH a tenu une rencontre interactive avec les représentants des organisations de la société civile locale, activant dans les différents domaines des droits de l'Homme, lors de laquelle plusieurs préoccupations ont été soulevées, à l'instar du droit à l'emploi et de l'accompagnement des personnes aux besoins spécifiques et des autistes pour faciliter leur scolarisation, a indiqué un communiqué du Conseil national des droits de l'Homme.

Attachement du CNDH à améliorer le service public offert aux citoyens

Le débat s'est élargi ensuite aux préoccupations liées à l'urbanisme, à l'habitat et au manque de locaux destinés aux associations de la société civile, poursuit la même source, ajoutant que « le wali de Béjaïa, Kamel Eddine Karbouche, a promis, à cet effet, d'accompagner les associations pour la prise en charge de toutes ces préoccupations, au service de la société civile et de l'intérêt public », précise le communiqué du CNDH. Abdelmadjid Zaâlani a déclaré que « la société civile joue un rôle primordial dans la promotion et la diffusion de la culture des droits de l'Homme, c'est pourquoi, elle est un partenaire essentiel pour le CNDH dans l'accomplissement de ses missions ». Il a,



en outre, rappelé « l'attachement du CNDH à améliorer le service public offert aux citoyens, à travers le service de médiation ayant ouvert plusieurs canaux de communication sociale, outre les rapports périodiques soumis aux autorités publiques concernées, et le rapport annuel sur la situation des droits de l'Homme en Algérie, soumis au président de la République ».

Un foyer pour personnes âgées visité

La délégation du CNDH s'est rendue, par ailleurs, au service des urgences du CHU de Béjaïa pour « s'enquérir du respect du droit à la santé dans son volet relatif aux droits de l'Homme », a fait savoir le communiqué, soulignant que la même délégation a assisté à une cérémonie de distinction de l'élève lauréat aux examens de fin de cycle primaire, au Foyer Ihaddaden

pour enfants assistés, où elle « s'est enquis, aussi, des conditions d'accueil des enfants privés de famille et des moyens mis à disposition par l'Etat en vue d'une prise en charge optimale ».

Le président du CNDH et la délégation l'accompagnant se sont ensuite rendus à l'Etablissement de rééducation et d'insertion de Oued Ghir, où ils « ont pris connaissance des conditions de vie des détenus et du niveau de services qui leur sont fournis », avant de visiter le camp d'été Aokas accueillant les enfants de la communauté algérienne établie à l'étranger et un autre camp de vacances destiné aux enfants du Sahara occidental. Au terme de sa visite dans la wilaya de Béjaïa, la délégation a rendu visite à un foyer pour personnes âgées pour s'enquérir des conditions d'accueil de cette catégorie et a distingué, par la suite, certains de ses résidents.

BOUMERDÈS

Le front de mer attire les estivants

Le front de mer de Boumerdès accueille des milliers de vacanciers. La plage de cette ville côtière attire les estivants.

Les travaux d'aménagement et d'embellissement de la façade maritime du Rocher noir semble porter leurs fruits vu l'important nombre de vacanciers qui fréquentent ces lieux. En effet, ces opérations ont concerné, notamment, l'aménagement des accès vers les plages pour les personnes à besoins spécifiques, en plus de l'installation de salles d'eau, de locaux commerciaux, de restaurants et de parkings.

La plage Delphine au cœur de la ville de Boumerdès

Même des locaux pour les unités de

la Protection civile et de la Gendarmerie nationale ont été installés à travers les différents points des plages autorisées à la baignade pour assurer la sécurité des estivants. Cela a énormément conforté les vacanciers ayant choisi cette plage, notamment dans leur quête de tranquillité et de sérénité à passer de bons moments en compagnie de leurs enfants.

En cette fin de journée, la plage Delphine, située en plein cœur de la ville, est facilement accessible et offre un cadre agréable pour profiter de la brise marine rafraîchissante. Elle dispose également de tous les équipements nécessaires pour une soirée estivale agréable. « Des opérations de nettoyage, d'embellisse-

ment et d'aménagement ont été effectuées avant le début de la saison estivale. Dans ce sens, nous avons installé un parc aquatique et des jeux pour enfants au vu du succès qu'il a eu l'année dernière. Des tables et des chaises sont aussi mises à la disposition des familles pour profiter de la plage », affirme le directeur de la jeunesse et des sports de la wilaya, Nafaâ Ghedbane.

Pour le stationnement des véhicules, un parking dédié aux bus et aux voitures est bien gardé et réglementé. « Le parking attenant au stade mais aussi un espace à l'intérieur de l'enceinte accueillent les véhicules et leurs propriétaires peuvent être tranquilles et se prélasser au soleil », a ajouté le responsable.

BLIDA

Plus de 8.300 emplois créés durant le premier semestre 2024

Au total, 8.311 postes d'emploi ont été créés à Blida durant le premier semestre de l'année 2024, a-t-on appris, dimanche, auprès de la Direction locale de l'emploi.

Le nombre des nouveaux postes d'emplois depuis janvier 2024 est en hausse comparativement à ceux créés durant la même période de l'année dernière ayant vu la création de 6.352 emplois, soit une différence de 1.959 postes d'emplois, a indiqué le directeur de l'emploi, Salah Sakri. Selon M. Sakri, cette augmentation, ayant contribué à la réduction du taux de chômage à Blida, s'explique par l'entrée en activité d'un nombre considérable d'entreprises économiques bénéficiaires d'autorisations d'exploitation exceptionnelles.

Il a, à ce titre, fait cas de l'octroi de plus de 160 autorisations d'exploitation par la commission de wilaya en charge de la levée des obstacles sur les projets d'investissement en suspens ou achevés, soulignant la poursuite de cette opération jusqu'à la régularisation de la situation de la totalité des investissements concernés.

Le directeur de l'emploi de Blida a, également, fait part de l'intégration professionnelle de 2.438 jeunes (des deux sexes) parmi les bénéficiaires de l'allocation chômage dans des postes permanents, entre mars 2022 et juin 2024, dont 950 intégrés durant le premier semestre 2024.

ASSURANCES

Une croissance de 4% enregistrée au 1^{er} trimestre 2024

Le marché national des assurances, toutes activités confondues, a généré au 1er trimestre 2024 un chiffre d'affaires de 48,4 milliards de dinars, soit une augmentation de 4% sur un an, a indiqué le Conseil national des assurances (CNA) dans sa dernière note de conjoncture.

Dans le secteur de l'assurance conventionnelle, la branche des assurances de dommages a réalisé un chiffre d'affaire de 39,6 milliards de dinars à fin mars 2024 (+0,7% sur un an), alors que celle des assurances de personnes a affiché un chiffre d'affaires de près de 5,2 milliards DA (-7,2%), détaille le même bilan.

L'assurance automobile, qui se taille 54% du total de la production des assurances de dommages, a enregistré à fin mars 2024 un chiffre d'affaires de près de 21,4 milliards de dinars, soit une progression de 8,2% comparativement à la même période de l'exercice 2023, selon le même organisme.

Cette tendance est le résultat de l'entrée en portefeuille de nouvelles affaires, conséquence de l'octroi

d'agrément d'importation en 2023 au profit de plusieurs concessionnaires dont certains ont commencé effectivement la commercialisation.

Les réalisations de la branche agricole affichent durant le premier trimestre 2024 un gain de 97,8 millions de dinars, soit un taux de progression de 21,5 par rapport à la même période de l'exercice 2023, cumulant ainsi près de 553,5 millions de dinars en chiffre d'affaire.

Cette tendance est tirée, essentiellement, par la production végétale qui évolue de 126% et détient 27,7% des réalisations de la branche, explique la même source.

Quant à l'assurance Takaful, un secteur qui enregistre une croissance à trois chiffres (265%), elle a généré un chiffre d'affaires de 104,3 millions de

dinars, dont 64,4 millions de dinars générés par la branche Takaful général et 39,8 millions de dinars par celle du Takaful familial.

Dans le domaine de la réassurance, la Compagnie centrale de réassurance (CCR) cumule une production en affaires internationales de 3,3 milliards de dinars, soit une augmentation de 140%, comparativement à la même période de 2023.

S'agissant des sinistres déclarés auprès de l'ensemble des sociétés d'assurance, ils affichent, au titre du premier trimestre 2024, une hausse de 14,3% en montant, et de 12,3% en nombre, totalisant, ainsi, 428.887 dossiers pour un montant de 20,8 milliards de dinars.

Concernant les sinistres restants à payer, ils sont évalués à 108,1 mil-

liards de dinars (+7,4), avec 1.659.891 dossiers en instance de règlement, selon les données du CNA.

La note de conjoncture du Conseil a relevé, d'autre part, que les sociétés publiques dominent le marché des assurances de dommages avec 75,5% du chiffre d'affaires global, atteignant ainsi 29,9 milliards de dinars, ajoutant dans ce sillage que les sociétés privées, qui comptabilisent 9,3 milliards de dinars de chiffre d'affaires, se taillent 23,4% de ces parts.

Les sociétés d'assurance de personnes à capitaux privés détiennent une part de 32,8% du total de la production de cette activité, cumulant ainsi au premier trimestre 2024, un chiffre d'affaire de 1,7 milliard de dinars, réalisé essentiellement par l'assurance Maladie, soit 83,8%, selon le bilan.

Installation des cadres de l'Administration centrale de la DGF

Youcef Cherfa a présidé, dimanche à Alger, la cérémonie d'installation de cadres de l'Administration centrale et de la Direction générale des forêts (DGF), indique un communiqué du ministère de l'Agriculture et du Développement rural. Les cadres installés sont l'inspecteur général du ministère, Nadjib Zerrouki,

le directeur général de la production agricole, Messaoud Bendridi, le directeur de la protection de la faune et de la flore à la Direction générale des forêts, Ali Si, en plus de six sous-directeurs au ministère et de quatre sous-directeurs à la DGF, précise le communiqué.

Lors de la cérémonie d'ins-

tallation, M. Cherfa a rappelé les enjeux et les défis à relever dans son secteur pour renforcer la sécurité alimentaire, notamment dans le cadre de la nouvelle vision visant à étendre l'investissement dans les wilayas du Sud. Il a souligné le rôle du secteur dans la préservation du patrimoine naturel national et

salué « les agents des forêts mobilisés sur le terrain pour leurs efforts dans la préservation de la richesse forestière, ainsi que les agents de recensement pour le travail colossal qu'ils ont accompli pour mener à bien le Recensement général de l'agriculture », conclut le communiqué du ministère.

ENERGIE ÉLECTRIQUE

La consommation record d'électricité, un indicateur positif

La hausse de la demande sur l'énergie électrique à travers le pays, atteignant un nouveau record récemment, reflétait le dynamisme économique de l'Algérie et la valeur ajoutée apportée par plusieurs secteurs, selon Mohamed Arkab. « La récente hausse de la demande nationale sur l'électricité constitue un indicateur positif du point de vue économique et reflète la valeur ajoutée apportée par plusieurs secteurs à l'économie nationale grâce à l'énergie électrique », a affirmé, dimanche à Alger, le ministre de l'Énergie et des Mines, lors de sa visite à l'Opérateur du système électrique (OSE) relevant de Sonelgaz.

Le système électrique national géré avec compétence et professionnalisme

Cette hausse dénote que le système électrique national est géré « avec compétence et professionnalisme, en assurant une distribution équitable et équilibrée à travers toutes les régions du pays sans signaler aucun dysfonctionnement » du réseau, en sus de l'amélioration continue du service fourni en la matière, a ajouté M. Arkab qui a rappelé que le secteur dispose de tous les moyens pour assurer la couverture de la demande nationale croissante en électricité, qui devrait atteindre 20.000 MW au cours de

cette année, poussée par la demande des ménages, ainsi que des secteurs de l'agriculture, l'industrie et des services.

Supervisant le travail des ingénieurs et techniciens dans la salle de contrôle au Centre, M. Arkab a fait savoir que le niveau de contrôle atteint par le groupe Sonelgaz est le fruit des programmes et projets tracés, ces dernières années, en matière de production d'électricité, lesquels visent la production de 25.000 mégawatts, tout en maîtrisant la chaîne des activités, à l'instar de la production, la distribution, le transport et la gestion.

CÂBLE ÉLECTRIQUE SOUS-MARIN Signature prochaine d'un accord de réalisation avec des partenaires internationaux

Les deux groupes publics Sonatrach et Sonelgaz signeront, prochainement, avec des partenaires internationaux, un accord portant réalisation d'un câble électrique sous-marin qui permettra l'exportation de l'électricité vers le continent européen, a indiqué, dimanche à Alger, le ministre de l'Énergie et des Mines, Mohamed Arkab.

S'exprimant à la presse en marge de sa visite au siège de l'Opérateur du système électrique (OSE) relevant de Sonelgaz, le ministre a indiqué que « Sonatrach et Sonelgaz prévoient la signature de contrats portant réalisation d'un câble électrique sous-marin reliant l'Algérie et l'Europe, lequel permettra à l'Algérie l'exportation de l'électricité conventionnelle produite à partir du gaz naturel ou encore celle produite grâce aux énergies alternatives et renouvelables ».

Mettant en avant l'importance de ce projet « historique pour l'Algérie », M. Arkab a souligné que « les préparatifs sont en cours pour la signature de ces contrats dans l'ambition d'entamer la réalisation dudit câble ».

L'UA et la BADEA lancent un partenariat pour stimuler le développement en Afrique



L'Union africaine et la Banque arabe pour le développement économique en Afrique (BADEA) ont lancé, dimanche, le Consortium financier arabo-africain (AAC) pour stimuler le financement du développement du continent, en marge de la 6e réunion de coordination de mi-année du bloc panafricain qui s'est déroulée dans la capitale ghanéenne Accra.

Lors de la cérémonie de lancement, le président ghanéen Nana Addo Dankwa Akufo-

Addo a souligné qu'un partenariat solide entre l'Afrique et le monde arabe est un pas dans la bonne direction pour favoriser le développement du continent grâce aux synergies.

"Nous sommes aujourd'hui confrontés à des défis complexes et multifformes, depuis les incertitudes économiques et les tensions géopolitiques jusqu'aux impacts du changement climatique. Nous avons besoin de partenariats aussi solides pour tirer parti de nos forces collectives afin de surmonter ces défis", a-t-il déclaré.

Il a également félicité la BADEA pour son soutien au développement de l'Afrique au cours des 50 dernières années et pour sa forte agilité et sa réactivité pour relever les défis de développement du continent.

"Bâtissons sur les succès du passé et travaillons ensemble pour relever les défis de l'avenir. Efforçons-nous de créer un avenir plus prospère, inclusif et durable pour tous nos peuples", a exhorté le chef de l'Etat ghanéen.

De son côté, Fahad Aldossari, président du conseil d'administration de la BADEA, a promis que l'AAC travaillera dur dans le cadre de son mandat pour soutenir le développement rapide de l'Afrique au cours des 50 prochaines années.

"La BADEA ne ménagera aucun effort pour garantir que ce consortium réussisse à concrétiser la vision de la collaboration et de la coordination des institutions financières arabo-africaines pour mobiliser des ressources pour le continent", a-t-il assuré.

CARMELO RAMIREZ, UN RESPONSABLE ESPAGNOL :

« Les sahraouis doivent exercer leur droit à l'autodétermination »

La nécessité de permettre au peuple sahraoui d'exercer son droit à l'autodétermination, conformément à la Charte et aux résolutions des Nations unies, a été réaffirmée par le conseiller pour la coopération institutionnelle et la solidarité internationale du Cabildo de la Grande Canarie (Espagne), Carmelo Ramirez.

« Il est essentiel que soit résolu le problème du Sahara occidental qui perdure depuis plus de cinquante ans », a-t-il déclaré, vendredi dernier, au moment d'accueillir 38 enfants sahraouis, participant au programme « Vacances en paix ». Regrettant que le référendum devant permettre au peuple sahraoui de décider de son avenir ne soit toujours pas organisé, le responsable espagnol a rappelé que le droit à l'autodétermination est « un droit reconnu par les Nations unies » et qui n'a toujours pas été mis en

œuvre au Sahara occidental « en raison de blocages exercés par l'occupant marocain ». Soulignant l'importance de la coopération sur le plan humanitaire, Ramirez a appelé la communauté internationale à « respecter les droits légitimes du peuple sahraoui ». Le président du Cabildo de la Grande Canarie, Antonio Morales, a estimé, pour sa part, que le programme « Vacances en paix », offrant aux enfants sahraouis, issus des camps de réfugiés, la possibilité de passer des vacances dans une famille d'accueil en Espagne, « symbolise l'amitié et la coopération entre les peuples canarien et sahraoui ». Le délégué sahraoui aux îles Canaries, Ali Salem Sidi Zein, a exprimé, quant à lui, sa gratitude à toutes les institutions, entités et personnes participant à la réussite de ce programme de solidarité avec le peuple sahraoui qui, « depuis 50 ans, vit

en exil », alors qu'une part importante de son territoire est « illégalement occupée par le Maroc » contre lequel « le peuple mène une lutte légitime pour son autodétermination et son indépendance ». Des représentants des différentes forces politiques présentes au Conseil du Cabildo de la Grande Canarie ont participé à l'évènement, en signe de solidarité avec la cause sahraouie. Par ailleurs, la ministre espagnole de la Jeunesse et l'Enfance, Sira Rego, de la Gauche unifiée, a tenu vendredi une séance de travail avec le représentant du Front Polisario en Espagne, Abdellah Arabi et les membres de la Coordination d'Etat des associations solidaires avec le Sahara pour examiner les voies et moyens de renforcer et améliorer le programme « Vacances en paix », a rapporté la RASD TV.

Le Maroc poursuit son rapprochement stratégique avec l'entité sioniste

Le Maroc poursuit son rapprochement stratégique avec l'entité sioniste « envers et contre tout », rapporte le journal espagnol « El Independiente ». « Au cours des neuf derniers mois, le régime marocain a tenté envers et contre tout de préserver ses relations privilégiées avec (l'entité sioniste). L'appareil policier a réprimé les manifestations internes exigeant que Mohammed VI rompe ses liens avec cette (entité), en pleine opération militaire dans la bande de Ghaza », a écrit « El Independiente ».

Livraison de 2 satellites espions

L'intensification de la coopération militaire entre le Maroc et l'entité sioniste, en dépit de l'agression génocidaire que mène l'armée sioniste contre la bande de Ghaza, s'est traduite par la conclusion d'un accord pour la livraison de deux satellites espions au profit du Maroc. « Et l'un des fruits de cette volonté de fer pour faire prévaloir la normalisation avec (l'entité sioniste) sur toute autre préoccupation, est l'achat d'Ofek 13, un puissant satellite espion qui permettra à Rabat de garder un œil » sur ses voisins, a précisé la publication espagnole, tout en rappelant que ce renforcement des liens s'inscrit dans la continuité d'un accord de coopération militaire signé en novembre 2021 entre les deux parties. « Après avoir normalisé leurs relations, (l'entité sioniste) et le Maroc ont signé en 2021 un accord de défense qui couvre la coopération en matière de renseignement et d'armement. Rabat a largement utilisé d'autres outils de cybersurveillance comme Pegasus, fabriqué par la société sioniste NSO Group et qui a été utilisé pour espionner des dirigeants étrangers », a-t-on ajouté. Le renforcement de la coopération militaire entre le régime marocain et l'entité sioniste s'est également traduit concrètement par l'autorisation accordée, en juin dernier, à un navire militaire sioniste à faire escale à Tanger pour s'approvisionner en carburant et nourriture.

« Ghaza n'est pas seule »

Des milliers de Marocains sont, alors, sortis dans les rues pour manifester contre la normalisation des relations entre leur pays et l'entité sioniste et appeler au gel de la coopération, d'autant que l'Espagne très critique envers l'agression menée contre la bande de Ghaza, avait, quelques jours plus tôt, interdit à un bateau battant pavillon danois et transportant 27 tonnes d'explosif en provenance d'Inde destiné à l'entité sioniste de faire escale dans un de ses ports. Drapeaux palestiniens à la main, les manifestants ont protesté contre cet accueil et scandé dans les rues de Tanger « Ghaza n'est pas seule », alors que le bilan humain dans cette enclave palestinienne, en proie à une agression génocidaire de l'armée sioniste, s'est alourdi à près de 39.000 martyrs.

Agence

Consommation d'édulcorants quels risques ?

Selon une nouvelle étude de l'Inserm, les édulcorants peuvent avoir des effets délétères. Les plus gros consommateurs d'édulcorants ont notamment plus de risque de développer un cancer.

Plusieurs millions de personnes consomment quotidiennement des édulcorants. Ces additifs alimentaires permettent de réduire la teneur en sucre ajouté, ainsi que le nombre de calories qui y sont associées, tout en conservant la saveur sucrée des produits. Les plus connus : l'aspartame, la saccharine, l'acésulfame-K ou encore le sucralose. On les retrouve de plus en plus dans les produits "light" ou "allégés", comme les sodas, mais aussi dans les yaourts, les chips, les bonbons, etc.

Cependant, leur innocuité est régulièrement remise en doute. Une étude conduite par des chercheurs de l'Inserm, de l'Inrae, du Cnam et de l'université Paris-Sorbonne vient de mettre en évidence le risque de cancer lié aux édulcorants. Leurs travaux ont été publiés dans la revue *Plos Medecine*, jeudi 24 mars.



"Risque accru de développer un cancer"

De 2009 à 2021, les chercheurs ont analysé les données de santé et la consommation d'édulcorants de 102.865 personnes, participant à la vaste étude *NutriNet-Santé*. Les volontaires ont renseigné leurs antécédents médicaux et leur niveau d'activité physique, mais aussi donné des indications sur leur mode de vie et

leur état de santé général. Ils ont également entré les noms et marques des produits consommés. Les scientifiques ont ainsi pu mesurer leur exposition aux additifs alimentaires, notamment aux édulcorants.

Ils ont ensuite effectué des analyses statistiques afin d'étudier les associations entre la consommation d'édulcorants et le risque de cancer, en tenant bien compte de nombreux facteurs

potentiellement confondants tels que l'âge, le sexe, le niveau d'éducation, l'activité physique, le tabagisme, l'indice de masse corporelle (IMC), la taille, la prise de poids au cours du suivi, le diabète, les antécédents familiaux de cancer, ainsi que les apports en énergie, alcool, sodium, acides gras saturés, fibres, sucre, aliments complets et produits laitiers.

Les résultats de ces analyses statistiques suggèrent une association entre la consommation d'édulcorants et un risque accru de cancer, alerte l'Inserm dans un communiqué.

"Cette étude prospective à grande échelle suggère, en accord avec plusieurs études expérimentales in vivo et in vitro, que les édulcorants artificiels, utilisés dans de nombreux aliments et boissons dans le monde, pourraient représenter un facteur de risque accru de cancer", confirme Charlotte Debras, doctorante et première auteure de l'étude.

Comparés aux personnes qui n'en consommaient pas, les plus gros consommateurs d'édulcorants présentaient un risque plus élevé de 13 % de développer un cancer (tous types de cancers confondus).

Des recherches supplémentaires sont nécessaires pour confirmer ces résultats.

De trop longues siestes pourraient être le signe d'une démence



Il y a certaines habitudes qu'on ne pense pas dangereuses, elles constituent pourtant un signe d'alerte à ne pas négliger. Selon une étude, des siestes fréquentes ou régulières pendant de longues heures pendant la journée peuvent être un signe de démence précoce chez les personnes âgées.

Les chercheurs ont constaté que les personnes âgées qui faisaient la sieste au moins une fois par jour - ou plus d'une heure par jour - étaient 40 % plus susceptibles de développer la maladie d'Alzheimer. Ces conclusions ont été publiées dans *Alzheimer's and Dementia : Le Journal de l'Association Alzheimer*.

"Nous avons découvert que l'association entre les siestes diurnes excessives et la démence persistait après ajustement en fonction de la quantité et de la qualité du sommeil nocturne", a déclaré le co-auteur principal, le docteur Yue Leng, professeur adjoint de psychiatrie à l'université de Californie à San Francisco. Les chercheurs ont analysé les données de 1.400 personnes âgées de 74 à 88 ans. Pendant plusieurs années, les participants ont été équipés de tracker destinés à analyser leurs mouvements. Aucun mouvement pendant une période prolongée entre 9 h et 19 h a été interprété comme une sieste. Pendant cette

période d'inactivité, il est possible que les personnes aient lu ou regardé la télévision, "nous avons développé un algorithme unique pour définir les siestes et pour différencier les siestes de l'absence d'activité", souligne l'étude.

La qualité et la quantité de sommeil diminuent avec l'âge, souvent en raison de douleurs ou de complications liées à des maladies chroniques telles que des pauses plus fréquentes aux toilettes. Selon les auteurs de cette étude, les siestes la journée peuvent traduire des changements cérébraux. Au fil des années, les chercheurs ont constaté que les siestes augmentaient en moyenne de 11 minutes par an pour les adultes qui ne développaient pas de troubles cognitifs. Toutefois, un diagnostic de déficience cognitive légère a doublé le temps de sieste pour un total de 24 minutes par jour. Les personnes diagnostiquées avec la maladie d'Alzheimer ont presque triplé leur temps de sieste, pour atteindre une moyenne de 68 minutes par jour.

Agences

Les enfants nés grâce à une FIV auraient une meilleure santé à l'âge adulte

"De nombreuses recherches se sont intéressées à la santé physique et au développement des enfants et des adolescents conçus par des méthodes de procréation médicalement assistée (PMA). On en sait moins sur la qualité de vie des adultes conçus par une technique de PMA", indique une récente étude publiée dans la revue *Human Fertility*. Une équipe de chercheurs de l'université de Melbourne a mené l'enquête auprès de 193 jeunes adultes conçus par technique de procréation médicalement assistée et 86 jeunes adultes conçus naturellement. Quatre critères de qualité de vie ont été pris en compte : leur santé physique, leurs relations sociales, leur santé mentale et leur environnement. Les auteurs ont examiné les différences de qualité de vie de chaque participant à ces deux périodes de vie, en prenant en compte le mode de conception, l'âge de la mère à la naissance du participant, son orientation sexuelle, la situation financière de sa famille, la perception de son propre poids, le nombre d'amis proches, la fréquence d'une activité physique et les relations avec les parents.

Au terme de leur analyse, ils ont constaté que le fait d'être conçu par une méthode de PMA peut conférer des avantages en termes de qualité de vie à l'âge adulte, indépendamment des cofacteurs psychosociaux, notamment le fait d'avoir moins de détresse psychologique, une relation plus positive avec les parents, une meilleure situation financière et le sentiment d'avoir un poids correct entre 18 et 28 ans contribuait à une meilleure qualité de vie à l'âge adulte.

QUOTIDIEN



19h10

TMC

Ce programme propose un talk-show basé sur des faits d'actualité. Présentée par l'ancien animateur du Petit Journal, Yann Barthès, l'émission est diffusée en access prime time, tous les jours de la semaine. Entre reportages immersifs, chroniques, interviews, « Quotidien » offre un condensé de l'actualité du jour grâce à des chroniqueurs comme Jean-Michel Apathie, Ambre Chalumeau, Julien Bellver, Étienne Carbonnier ou encore Pablo Mira. L'émission accueille également plusieurs invités aussi bien français qu'internationaux...

MONSIEUR LE MAIRE



20h10

CANAL+

Maire d'un petit village de montagne au pied du Mont-Blanc, Paul Barral se bat pour maintenir les commerces et préserver l'école d'une fermeture annoncée. Alors qu'il cherche désespérément une solution pour attirer de nouvelles familles, l'arrivée de mères célibataires en situation difficile, dont Joe-Lynn, chanteuse au franc-parler et ses deux enfants, fait vite des étincelles dans ce village paisible. Première réalisation d'un long métrage pour les producteurs Michel Tavares et Karine Blanc, Monsieur le maire est construit sur un canevas d'un classicisme qui ne surprendra personne...

PREMIÈRES VACANCES



20h10

TF1

Marion passe sa première soirée avec Ben, rencontré via une application pour célibataires. Les deux jeunes gens ne pourraient être plus dissemblables : Ben, issu d'une école de commerce, personnage extrêmement prudent resté très proche de sa famille, tranche un peu avec Marion, dessinatrice de bandes dessinées, qui vit en colocation avec ses fantasques meilleurs amis. Après une première nuit passionnée, Ben et Marion décident de modifier leurs projets de vacances respectifs pour partir ensemble en Bulgarie.

ALEXANDRA EHLE SANS VISAGE



20h10

3

Au milieu de la Gironde, sur une île, on retrouve le cadavre d'un individu, manifestement assassiné. Lorsqu'elle apprend la nouvelle, la médecin légiste Alexandra Ehle quitte un mariage pour se rendre sur les lieux du crime. Père de famille et artisan sans histoire, l'homme décédé arbore un mystérieux masque vénitien blanc. Lorsque Ehle le lui retire, elle découvre que l'assassin lui a retiré la peau du visage. Elle s'interroge sur un message évanoué. Au vu de l'apparence « lambda » de la vie de la victime, Ehle doit déployer son imagination pour résoudre l'énigme.



LA SELECTION DE MIDI LIBRE

FUTURS CHAMPIONS, LE PRIX DE LA GLOIRE



19h55

arte

Le sport de haut niveau recèle sa face cachée. France, Royaume-Uni, Canada... Depuis quelques années, d'un bout à l'autre de la planète, des champions lèvent le voile sur les pressions et les violences psychologiques subies pendant leur enfance, pour espérer rejoindre l'élite. Les dérives des entraînements excessifs sont nombreuses, menant parfois au burn out ou à la dépression. Les témoignages de jeunes athlètes traumatisés côtoient ceux de stars du domaine, mais aussi de sociologues, médecins, chercheurs, défenseurs des droits des enfants ou représentants d'associations d'aide aux victimes.

AU BOUT C'EST LA MER LAPONIE



20h05

5

François Pécheux part en Laponie pour descendre le fleuve Piteälven et atteindre la mer Baltique. Ayant décidé de s'y rendre en hiver, les températures sont très basses et l'eau du fleuve est, la plupart du temps, gelée le long de sa route. Sa traversée se fera donc notamment en traineau, motoneige et quatre-quatre. Il rencontre Brita et Saara, cette mère et sa fille du peuple Sami sont éleveuses de rennes et hébergent François chez elles. Notre aventurier fait également la connaissance d'une famille de pêcheurs sous la glace qui lui apprennent les bases du métier et l'initient à la baignade dans l'eau glacée.

ALIEN THEORY LES PERSONNES DE L'OMBRE



20h10

6

L'hypothèse de l'existence d'une vie extraterrestre fascine depuis toujours et stimule l'imagination collective. Mais certains phénomènes inexplicables soulèvent des questions. Des millions de personnes à travers le monde ont rapporté avoir rencontré des entités fantomatiques qui suscitent la peur, l'essoufflement et même la paralysie. Enquête sur ces "personnes de l'ombre" afin de découvrir si ils sont le simple fruit de l'imagination ou bien si le manque d'explications raisonnables pourrait renforcer l'hypothèse de la visite d'entités extraterrestres.

SNAPPED : LES FEMMES TUEUSES



20h05

Chérie 25

À Norwood, en Caroline du Nord, Betty et Harold ont une vie de famille paisible. Cependant, le 14 juillet 1986, Harold est retrouvé mort dans la maison familiale. Il a été tué par arme à feu et les enquêteurs émettent rapidement l'hypothèse d'un cambriolage qui a mal tourné. Juste avant sa mort, Harold avait confié à son frère que son mariage avec Betty, d'apparence parfait, ne se passait pas si bien. La famille va rapidement soupçonner Betty d'être impliquée dans le meurtre mais il faudra attendre 20 ans pour que la vérité soit dévoilée.

Web : www.lemidi-dz.com
MIDI
Quotidien national d'information Libre

Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : publicite@lemidi-dz.com
Rédactrice en chef : Kahina Hammoudi
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.66.22.65
Rédaction : Tél-Fax : 021.66.22.65
Publicité : Tél-Fax : 021.66.22.65
publicite@lemidi-dz.com
Pour vos publicités s'adresser à l'ANEP
01, Avenue Pasteur, Alger
Tél : 020.05.20.91 / 020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77
Email : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi Libre
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16
Adresse : Maison de la presse 1^{er} - Mai Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Fadjr	03:55
Dohr	12:54
Asr	16:43
Maghreb	20:00
Icha	21:39

ACTIVATION DE LA NARC

L'UA APPROUVE LES RECOMMANDATIONS DU PRÉSIDENT TEBBOUNE

PAR KAHINA HAMMOUDI

La 6^e réunion semestrielle de l'Union Africaine (UA) a pris acte du rapport soumis par le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, en sa qualité de président de la Capacité régionale de l'Afrique du Nord (NARC), lequel s'inscrit dans le cadre de l'activation de la Force africaine en attente (FAA) étant l'un des principaux piliers de l'architecture africaine de la paix et de la sécurité. La déclaration finale de la réunion a approuvé les recommandations contenues dans le rapport en question.

Pour rappel, le Président de la République avait recommandé, dans le rapport, lu en son nom par, le Premier ministre Nadir Larbaoui, la nécessité de renforcer les acquis réalisés et de consolider les résultats obtenus, à travers:

Premièrement: accueillir favorablement l'annonce de l'opérationnalisation de la Capacité régionale de l'Afrique du Nord. Deuxièmement: Assurer le soutien nécessaire et indispensable au Secrétariat exécutif de la Capacité régionale de l'Afrique du Nord, en vue de la mise en œuvre de l'exercice de simulation programmé, qui constituera une valeur ajoutée pour la préparation de la Force africaine en attente. Troisièmement: Accélérer l'adoption du mémorandum d'entente relatif à la Force africaine en attente entre la Commission de l'Union africaine, d'une part, et les Communautés économiques régionales et les mécanismes régionaux, d'autre part. Quatrièmement: Aller de l'avant dans la révision du concept stratégique de la Force africaine en attente afin de l'adapter



d'avantage à la doctrine de l'Union africaine concernant les opérations de maintien de la paix tout en lui mobilisant l'appui nécessaire en tant que partie intégrante de l'architecture africaine de la paix et de la sécurité.

L'Algérie déterminée à défendre les intérêts du continent africain au Conseil de sécurité

Le Président algérien Abdelmadjid Tebboune a réitéré, dimanche, la détermination de l'Algérie à agir, en sa qualité de membre non-permanent au sein du Conseil de sécurité de l'ONU, pour défendre les intérêts du continent africain, faire entendre sa voix et mobiliser l'appui aux efforts conjoints des pays membres dans l'objectif de permettre au continent de jouer pleinement son rôle dans la préservation de la paix et de la sécurité en Afrique conformément aux dispositions de la charte onusienne, en attendant de corriger l'injustice faite au continent

africain quant à sa représentativité au niveau du Conseil de sécurité. Dans une allocution lue en son nom par le Premier ministre algérien, Nadir Larbaoui lors des travaux de la 6^e Réunion semestrielle de l'Union africaine qui se tient à Accra, le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune a souligné que l'engagement de l'Algérie intervient dans un contexte international instable marqué par l'impuissance de la communauté internationale d'assumer ses responsabilités, rappelant le génocide barbare perpétré par les forces de l'occupation contre le peuple palestinien sans défense. Dans le même sillage, le président de la République a réitéré la solidarité immuable de l'Algérie et son soutien indéfectible au peuple palestinien jusqu'au recouvrement de tous ses droits légitimes, en tête desquels l'établissement de son Etat indépendant avec pour capitale Al-Qods.

K. H.

ENTMV

Le navire Moby Dada reprend du service

Le navire Moby Dada a repris du service suite à la levée des réserves émises, a annoncé hier, l'Entreprise nationale de transport maritime de voyageurs (ENTMV) dans un communiqué.

«L'Entreprise nationale de transport maritime de voyageurs informe son aimable clientèle que le navire Moby Dada est à nouveau opérationnel suite à la levée des réserves émises par les instances légalement habilitées», précise-t-on.

Par conséquent, le programme des traversées a été modifié comme suit : Alicante-Alger, le 22 juillet à 18h00 au lieu du 19 juillet 2024. Alger-Alicante, le 23 juillet à 19h00 au lieu du 20 juillet 2024. Alicante-Oran, le 23 juillet à 19h00 au lieu du 21 juillet 2024. Oran-Alicante, le 24 juillet à 19h00 au lieu du 22 juillet 2024. Alicante-Oran, le 24 juillet à 19h00 au lieu du 23 juillet 2024. Oran-Alicante, le 25 juillet à 15h00 au lieu du 24 juillet 2024. Alicante-Alger, le 25 juillet à 19h00 au lieu du 24 juillet 2024. Alicante-Oran, le 26 juillet à 11h00 au lieu du 25 juillet 2024.

ACCIDENTS DE LA ROUTE Dix-huit blessés dans le dérapage d'un bus à Illizi

Un accident de la route, survenu dans la wilaya d'Illizi, a fait 18 blessés. L'accident s'est produit après le dérapage et le renversement d'un bus de passagers sur la route nationale n°3, qui transportait des passagers sur la ligne Ouargla-Djanet.

L'âge des blessés variait entre 7 et 52 ans, dont 10 ont été soignés sur les lieux de l'accident et les autres ont été transportés à l'hôpital.

EN 24 HEURES

Sept morts par noyade

Sept personnes se sont noyées et 888 autres ont été secourues sur différentes plages du pays au cours des dernières 24 heures.

Selon un bilan de la Direction Générale de la Protection Civile, le nombre total d'interventions a atteint 4.474, à raison d'une intervention toutes les 19 secondes.

Concernant les noyades, les Services de la Protection Civile ont enregistré 1.150 interventions, grâce auxquelles 888 personnes ont été sauvées, tandis que 7 décès ont été enregistrés.

JO-2024

PLUSIEURS ATHLÈTES ALGÉRIENS REJOIGNENT LE VILLAGE OLYMPIQUE

Plusieurs athlètes de la délégation sportive algérienne devant prendre part aux Jeux olympiques Paris 2024 (26 juillet - 11 août) ont rallié hier le village olympique, à quatre jours de la cérémonie d'ouverture de la 34^e édition des Joutes olympiques d'été, a indiqué Comité olympique et sportif algérien (COA).

Après l'arrivée du premier contingent, samedi, le nombre d'athlètes algériens ayant rejoint le village olympique a atteint 26 sportifs sur 46 engagés dans 15 disciplines dans les JO 2024.

Il s'agit notamment de la doublette mixte de badminton, composée de la fratrie Mammeri, Koceila et Tanina, des boxeuses Romaiassa Boualem, Hadjila Khelif et Imane Khelif, des rameurs Sid Ali Boudina et Nihad Benchadli, de la gymnaste Kaylia Nemmour, des nageurs Jaouad Syoud et Nesrine Medjahed, ou

encore des judokas Amina Belkadi et Messaoud Driss. Selon le COA, un autre groupe d'athlètes rejoindra le village olympique le mardi 23 juillet, à savoir, le cyclistes Nesrine Houili, Yacine Hamza, suivis des lutteurs (8 athlètes) le jeudi 1 août, puis les équipes d'athlétisme (8) et d'haltérophilie (1) à partir du 4 août.

Avant son départ pour Paris, le chef de la délégation algérienne, Kheireddine Barbari, a indiqué que les athlètes algériens rallieront le village olympique "une semaine avant le début de leurs compétitions...., et le quitteront 24 heures après la fin de leurs compétitions respectives". Pour sa 15^e participation aux Joutes d'été, l'Algérie prendra part aux Jeux olympiques Paris 2024 (26 juillet - 11 août) avec une délégation composée de 46 athlètes (27 messieurs, 19 dames) dans 15 disciplines sportives.

Midi Libre RECRUTE

Si vous avez un œil attentif aux détails et une passion pour la langue, le Quotidien *Midi Libre* recherche un correcteur de presse pour renforcer son équipe dynamique.

Heures de travail : De 14h jusqu'au bouclage.

Lieu : Maison de la Presse, 1 Rue Bachir Attar, Place du 1^{er} mai Alger.

Pour postuler, veuillez envoyer votre CV et lettre de motivation à l'adresse suivante : [publicite@lemidi-dz.com].